



BULLETIN D'ADHÉSION
CLUB CYCLO PÉDESTRE CHEMILLOIS – saison
2025/2026



NOM.....PRÉNOM.....

Première adhésion (Veuillez compléter les lignes ci dessous)

Renouvellement (compléter les lignes ci-dessous QUE s'il y a un changement)

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Nationalité :

Tel : Portable.....

Email.....@.....

CERTIFICAT MEDICAL :

Règles concernant les certificats médicaux pour les adhérents FFRandonnée :

1-Pour toute première prise de licence, un Certificat pour la pratique des activités de marche et de randonnée datant de moins de six mois est obligatoire, et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus.

2-Renouvellement annuel de la licence : le pratiquant doit attester avoir rempli l'auto-questionnaire personnel de santé fourni par la FFRandonnée et avoir répondu « non » à toutes les questions en toute honnêteté. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées (loisirs et/ou compétition). **Cet auto-questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.**

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE :

Des photos sur lesquelles vous pouvez figurer sont prises avec l'autorisation du club lors des activités. Vous disposez d'un droit à l'image.

- J'autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais, ceci sur différents supports (écrit, électro-nique, audiovisuel) et sans limitation de durée.
 - Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de L'association.
- Je m'engage à respecter le code de la route et les statuts du club

Tarif pour la saison 2025/2026 - 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026

ASSURANCE: la formule IRA est la plus complète pour une pratique courante de la randonnée

- IRA :Licence Individuelle avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels.....30,85
€
Adhésion au club.....10,00 €

Total 40,85 €
- FRA :Licence Familiale avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels.....61,50
€
Adhésion au club.....15,00 €

Total 76,50€

SITE INTERNET : <https://cyclo-pedestre-chemille.fr>

Ce bulletin doit être retourné : accompagné du chèque de règlement à l'ordre du Club Cyclo Pédestre Chemillois (ou par virement sur le compte bancaire du club, voir coordonnées ci-dessous), **et de l'attestation de réponse au questionnaire santé ou d'un certificat médical.** Documents à remettre à Bernadette GILOT ou Maryse LIZEE (merci de leur indiquer si vous effectuez le règlement par virement bancaire).

Date.....

Signature.....